

Compte rendu du Conseil municipal du 7 décembre 2006

Citoyens et Radical siègera à la Communauté d'agglomération

Lors de la création de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre (CAHB) en 2002, la majorité municipale a octroyé deux postes à l'opposition sur les dix huit attribués à la commune.

Cela ne correspond pas au poids réel de celle-ci dans la Ville (49% aux dernières municipales) ni même à la proportion existante au conseil municipal où l'opposition représente environ 25% des sièges.

L'opposition a réussi à s'unir en 2002 pour éviter la cacophonie : le PC et Défi devaient siéger pendant la moitié du mandat, et le PS et CITOYENS & RADICAL pendant l'autre moitié. Cet accord a été appliqué en décembre 2006 : Jean-François HOMASSEL et Daniel GIROMELLA remplacent Françoise COLMEZ et André AUBRY.

Nous rendrons compte à chaque Conseil d'agglomération de la séance et nous donnerons le maximum d'informations aux Antoniens sur les sujets traités à la CAHB :

- les transports, avec notamment l'adoption d'un plan local des déplacements,
- l'assainissement et les ordures ménagères
- l'avenir du Théâtre.

CEMAGREF :

La ville achète les terrains

L'État, après des années de négociations, a décidé de vendre une partie des terrains du CEMAGREF à la Ville d'Antony. Ce sont des terrains très enclavés puisqu'on ne peut y accéder que par l'avenue Lavoisier. La mairie souhaite y installer 80 logements sociaux (dont la réalisation serait confiée à l'Office Municipal HLM) et 210 logements privés (dont une partie sera construite par Nexity). CITOYENS & RADICAL a approuvé cette acquisition tout en rappelant plusieurs points :

- il sera nécessaire de mieux desservir le quartier en transports en commun. L'idée de créer une station sur le VAL entre Orly et le RER Antony aurait un sens si elle desservait cette zone ;
- il conviendra que les travaux nécessaires à la réalisation de ce programme n'entraîne pas de nuisances excessives dans le quartier des Fleurs. Nous nous inquiétons notamment sur la noria de camions qui devra traverser le quartier fréquenté aussi par les élèves du collège et du lycée.
- enfin, le prolongement de l'opération de construction sur Wissous (prévue par la ville voisine) est opportune car elle permettra de désenclaver ce cul de sac avec l'ouverture sur un quartier résidentiel et la création de plusieurs dessertes, ce qui paraît vital.

Budget modificatif 2006

Rien de révolutionnaire dans la décision modificative du budget. Le coût du passage du Tour de France était intégré, il s'établit à 25 000 €. Les recettes attendues par le contrat signé avec la CAF par le Ville sont bien plus faibles que prévues (- 500 000 :€ par rapport au budget prévisionnel) alors que la municipalité n'avait pas ménagé sa peine pour mettre en place un système de surveillance.

Enfin, il faut signaler la forte croissance des frais de gardiennage des locaux publics, ce qui peut poser des questions sur l'utilité de la vidéosurveillance...

En investissements nouveaux, la Ville achète les terrains du CEMAGREF et elle devra donc s'endetter plus, portant l'encours de la dette de 72 à 78 M€ soit une croissance de près de 7% en un an, mais le niveau d'endettement était redevenu faible pour notre ville.

Tarifs municipaux : rien de nouveau (ou presque)

CITOYENS & RADICAL pour la enième fois depuis le début de la mandature a demandé une réforme du quotient familial concernant les tarifs. Raymond SIBILLE et Patrick DEVEDJIAN n'avaient pas été insensibles à nos arguments tout en affirmant que le problème est compliqué et que le système, lui, n'est pas juste.

Pourquoi ? Parce que 50% des Antoniens paient au tarif le plus fort. En outre, un faible nombre d'activités sont tarifées selon les ressources des familles.

Nous avons avancé plusieurs arguments :

- la justice sociale, pour permette aux plus défavorisés et aux classes moyennes de payer un prix juste ;
- la comparaison avec les villes alentours : Chatenay et Verrières quotientent les activités du conservatoire de musique par exemple.

Afin d'être constructifs, nous avons proposés des amendements à la délibération mais le maire d'Antony a rejeté nos idées : pour lui, seul le microcosme se plaint de la cherté des tarifs car il ne reçoit jamais de lettres des Antoniens à ce sujet. En outre, les tarifs seraient plus bas qu'ailleurs, notamment à Bagneux, qualifiée par l' élu UMP de ville sociale (éclair de lucidité ?).

Au cours du débat, le maire a délibérément menti en affirmant qu'à Clamart les prix pour la restauration scolaire de la tranche la plus basse sont de 0,53 € (pas si éloignés du tarif le plus bas d'Antony) et en brocardant notre proposition de fixer un tarif à 0,30 €. Vérification faite, sur le site de la ville de Clamart, le tarif le plus bas est de 0,15 €.

Compte rendu du conseil municipal du 7 décembre 2006

Agora, le mensuel de Citoyens à Antony Star du conseil municipal

En début de conseil, le Président de l'Office Départemental HLM a souhaité faire une communication sans rapport aucun avec la délibération traitée. Il s'agissait de tancer Agora et Citoyens à Antony. Dans notre journal, nous avons fait paraître une photo de la cité Guillebaud qui dépend de l'Office.

Celle-ci montrait l'état délabré de certains bas d'immeubles et le Président de l'office a expliqué qu'il s'agissait en fait de dégradations criminelles qui seraient punies. Il s'est engagé à mobiliser 70 000 € pour réparer au plus vite ces dégradations qui nous avaient fait titrer sur « une rénovation ratée ! »

En outre, dans un tract, nous avons évoqué la situation dramatique de certains locataires qui voient leurs loyers exploser. Le Président de l'Office a reconnu qu'il y avait eu des hausses lourdes et qu'elles n'avaient pu être lissées sur l'année.

Nous avons demandé à nouveau qu'il puisse recevoir une délégation, la pétition contestant la hausse des charges ayant été signée par plus de 200 locataires.

Logement social diffus : Un premier pas

Deux délibérations vont permettre d'accroître l'offre de logements proposée par la Ville d'Antony. La première concerne l'acquisition d'un pavillon rue de Megève, limitrophe du Grand Ensemble. Il devrait être transformé en logement social, sur le mode de ce qui existe aux Morins.

La seconde concerne la possibilité de louer des appartements qui dépendent de groupes scolaires et qui étaient autrefois dévolus aux instituteurs. La Ville a demandé qu'ils puissent être loués à d'autres personnes. Ce seront normalement les agents communaux qui pourraient bénéficier de ces trois logements nouveaux, et les candidatures seront examinées de manière stricte selon le Maire. CITOYENS & RADICAL a voté ces deux délibérations.

Des nouveaux noms de rues....mais pas d'aides prévues !

Dans le Grand Ensemble, une rue Martin Luther King desservira des immeubles qui avaient jusqu'alors une autre adresse. Si le nom n'est pas en cause, en revanche, la mairie n'a pas garanti qu'elle allouerait une aide pour les gens qui devront faire des formalités administratives (cartes grises, etc) ou personnelles (cartes de visite) alors que cela a été fait dans d'autres quartiers d'Antony.

Rue Lavoisier :

La rue Lavoisier est la voie qui aboutit au collège et au lycée Descartes, et servira bientôt donc à 290 logements supplémentaires. Compte tenu de l'utilisation de cette voie pendant les travaux, il serait cohérent de la rénover après. Or, on apprend que dès 2007, l'éclairage sera refait dans cette rue ce qui n'est pas très cohérent car il y a un risque qu'après ces travaux, d'autres seront encore nécessaires.

Questions sans réponses...

Les conseils municipaux se suivent et se ressemblent sur certains points. Si le maire connaît bien les dossiers sous tous ses aspects financiers, il est des sujets (ce qui est normal) où il n'est pas capable de répondre, et c'est là où il y a un problème car aucun de ces colistiers ne le supplée. Quelques exemples :

Pierre RUFAT a interrogé la municipalité concernant des tarifs qui ont évolué ou qui ont été modifiés (il s'agissait des prix des centres de vacances.), et personne n'a pu le renseigner sur ces changements. Jean-François HOMASSEL, lui, a demandé que l'on justifie les attributions de certains marchés au regard des critères exposés dans les documents remis aux conseillers municipaux (il s'agissait notamment des marchés concernant la prévention incendie, sujet important pour une collectivité). Là encore, aucune réponse, le maire stigmatisant le fait qu'on pose des questions. Jean-Marc FEUILLADE, ainsi qu'Annie-Laure DELACROIX (Verts) ont voulu connaître la raison pour laquelle la Croix Rouge déménageait de ces locaux rue Léon Harmel et Boulevard des Pyrénées pour se retrouver rue Léon Jouhaux. L'adjointe aux affaires associatives et sociales leur opposa un silence de plomb. Pourtant, le Conseil municipal devrait être l'occasion d'informer les élus et l'ensemble des Antoniens.

Retrouvez d'autres informations sur notre site

<http://citoyensantony.blogs.com>

**Nous publions notamment les ordres du
jour du conseil communautaire et du
conseil municipal...**

Bloggez ! Rejoignez nous !

Jean-Marc FEUILLADE feuillade@wanadoo.fr
Jean-François HOMASSEL jfh92@hotmail.com
Pierre RUFAT rufat.larger@wanadoo.fr